



PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis le 11 juillet 2020 le ministère de la Jeunesse et des Sports a autorisé la reprise des activités arts martiaux « y compris avec contact si celui-ci est indispensable à cette pratique ». Il nous enjoint toutefois à respecter le plus possible les gestes barrières lorsque cela est possible, à faire en sorte de limiter le risque avec nos adhérents, et d'être en mesure de réagir si celui-ci était avéré. Pour ces raisons, nous vous proposons le mode de fonctionnement suivant :

PRÉAMBULE IMPORTANT :

Si vous avez le moindre doute sur votre état de santé, en particulier de présomption de COVID, merci de ne pas venir en cours afin de protéger les autres adhérents. Un cours manqué n'est pas une catastrophe, la création d'un cluster en serait définitivement une. Merci d'avance pour le civisme que vous montrerez à cet égard, et de respecter cette règle :

- Signalez-vous auprès de la personne en charge du suivi sanitaire du club dans ce cas (voir plus loin). Ce point est important et fait partie des demandes express du ministère. Cette information nous permettra de gérer la situation au sein du club, immédiatement (voir plus loin).
- Suivez les recommandations de votre médecin, faites-vous tester rapidement, isolez-vous jusqu'à l'obtention du résultat.
- Dès que vous le connaîtrez, quel qu'il soit, merci d'informer la même personne au club. Les dirigeants de votre association feront le nécessaire ensuite vis-à-vis de l'ensemble des adhérents et des autorités sanitaires en suivant les principes du présent protocole (Cf plus loin).

ORGANISATION ET SUIVI DES COURS :

- L'arrivée en cours se fera avec le masque dès l'entrée dans les locaux. Celui-ci pourra être ôté aux abords du tatami. Merci de prévoir une pochette pour l'entreposer le temps du cours. Un espace sera réservé à cet effet.
- S'il y a de l'attente en intercours, merci de respecter les distances, et de conserver votre masque surtout s'il est impossible de conserver l'espace d'un mètre entre personnes présentes.
- Si c'est possible pour vous, ou pour vos enfants, merci de venir au club en tenue (kimono) afin de limiter les passages par les vestiaires. Pour les aikidokas, les hakamas pourront être mis en place sur les tatamis.
- Le seul salut toléré entre adhérents dans l'ensemble des locaux sera le salut à la japonaise (pas de serrage de main et d'embrassade)
- Merci de prévoir un gel hydroalcoolique afin de vous nettoyer les mains et les poignets juste avant le cours, et immédiatement après celui-ci. Ceci est valable pour l'aïkitaïso et l'aïkido.
- Pour les aikidokas, venez systématiquement avec vos armes personnelles. Pour les débutants, le club dispose d'armes à prêter. Nous vous demanderons d'aider vos enseignants en prenant soin de les désinfecter avant de les restituer. Le matériel nécessaire à cet effet sera fourni par le club. (stock de lingettes prévu dans le coffre d'armes)

- Avant de monter sur les tatamis, nous vous demanderons de vous inscrire sur la feuille de présence au cours. Ceci afin de nous permettre de remonter vers vous si un cas de COVID nous était signalé plus tard parmi les personnes ayant assisté à ce cours.
- Respecter les gestes barrières ! Toussez ou éternuez dans votre coude en ayant pris la précaution lorsque c'est possible de sortir des tatamis. Mouchez-vous en usant de mouchoirs en papier jetables. Lavez-vous les mains et les poignets systématiquement après.
- Dès le début du cours, vous serez invité à choisir un partenaire. Vous n'en changerez que lorsque le Senseï vous demandera de le faire. Tant que cette instruction ne vous sera pas donnée, vous pratiquerez uniquement avec cette personne. (Demande du ministère pour limiter le nombre de contacts physiques)
- Il vous sera demandé de choisir une zone de travail dans le dojo et de faire en sorte d'y demeurer le plus possible. (Demande du ministère)
- Pour les saluts (début et fin de cours), prévoyez de laisser un espace minimum de 1 m entre vous. Si l'espace d'un rang n'est pas suffisant, vous créerez autant de lignes que nécessaire pour respecter cet espace.
- À la fin du cours, après le salut nous vous demanderons de porter à nouveau le masque dans les locaux (couloirs, vestiaires, toilettes), de vous abstenir de prendre sur place une douche, et de préférence de partir en tenue (kimono) pour éviter le passage aux vestiaires. Pensez à vous laver les mains avant de remettre vos masques en place.
- **Si vous vous découvrez en suspicion de COVID après un cours vous devrez IMPÉRATIVEMENT vous signaler auprès du responsable du suivi sanitaire du club au numéro suivant : 06.03.08.68.61**

Vous appellerez à cette personne les cours auxquels vous avez assisté sur les deux semaines précédant cette suspicion et si possible aussi le nom des personnes avec lesquelles vous avez pratiqué. Le responsable du club en charge de ce suivi fera le nécessaire pour alerter les adhérents présents au même cours, en particulier ceux qui auront travaillé avec vous, ainsi que les services de la mairie.

En attendant les résultats de votre test, les cours proposés se feront sans contact (armes principalement pour l'aïkido) et en respectant les distances physiques. Le port du masque pendant le cours pourra être rendu obligatoire par le Senseï.

Dès que vous connaîtrez le résultat de votre test, vous le transmettez au club (au même contact). Deux situations seront alors possibles :

- Il est négatif : les cours pourront reprendre normalement et vous pourrez y participer. La personne en charge du suivi informera les adhérents et les services de la mairie.
- Il est positif : la personne en charge du suivi informera alors les autorités sanitaires, les services de la mairie et les adhérents présents aux mêmes cours que vous, en particulier celles et ceux avec lesquels vous aurez travaillé les deux semaines précédentes. Les cours seront alors suspendus jusqu'à décision avec les services de la mairie et les autorités de santé.

DERNIERS DÉTAILS :

- Prévoyez de venir avec vos propres bouteilles/gourdes d'eau d'un volume suffisant pour tenir pendant le temps du cours, et de n'utiliser en aucun cas celles de vos partenaires.
- Chacun pliera son propre hakama à la fin du cours, sauf rares exceptions tolérées expressément par le Senseï (membres d'une même famille par exemple).

- Les armes prêtées devront être désinfectées avant d'être rangées par celles/ceux qui auront bénéficié de ce prêt.
- Si vous allez aux toilettes pendant le cours, merci de vous laver les mains et les poignets avant de revenir sur les tatamis. En cas d'absence de savon dans les toilettes, merci d'utiliser du gel hydroalcoolique.
- Venez en cours avec des kimonos propres ! Cela devrait être déjà une règle en temps normal, mais ce sera encore plus vrai dans cette période particulière. Le Senseï aura le droit d'interdire l'accès aux tatamis pour les personnes qui seront vraiment dans l'exagération sur ce point. Vous lavez vos vêtements de ville. Vos équipements sportifs ont besoin que vous leur accordiez les mêmes soins.
- Enfin, les règles d'hygiène habituelles devront être encore plus strictement respectées (pieds propres, chaussettes tolérées si elles sont propres, mises en place et portées juste pour la durée du cours, mains et poignets propres, kimono et hakama propres, zori-tong-sandalettes dédiées aux trajets pour rejoindre les tatamis depuis les vestiaires...)

Pour rendre ce protocole réalisable, merci d'arriver en cours avant l'horaire, afin de ne pas prendre du temps nécessaire à cette gestion sur celui dédié au cours.

**Nom du responsable du suivi sanitaire du club à contacter en cas de problèmes liés au COVID :
Patrick BEUGRAS**

Comment le contacter pour le suivi sanitaire :

Mobile : **06.03.08.68.61**

Mail : **bacbrignais@gmail.com**

Protocole validé le 28/08/2020

Lors de votre demande d'adhésion, merci de marquer votre accord avec ce protocole en mentionnant de façon manuscrite sur votre bulletin d'inscription :

« j'ai pris connaissance des modalités du protocole sanitaire et accepte de m'y soumettre »

Suivi de votre signature.